

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Décision n° 11693 du 3 décembre 2015 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2016 du personnel sous-officier de gendarmerie de la spécialité « aéronautique – mécaniciens avionique »

NOR : INTJ1528250S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 6 novembre 2015,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2016 du personnel sous-officier de gendarmerie de la spécialité « aéronautique – mécaniciens avionique » est arrêté ainsi qu'il suit:

Pour le grade de major, les adjudants-chefs:

Fernandez, Angel Nigend : 121 064

Poinsignon, Cyriaque Nigend : 169 328

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants:

Faujanet, Jean Nigend : 217 833

Kriegel, Sébastien Nigend : 204 501

Jumetz, David Nigend : 131 672

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs:

Perrigot, Stéphanie Nigend : 303 597

Barbe, Laurent Nigend : 174 623

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes:

Sellier, Laurent Nigend : 329 259

Sac, Kévin Nigend : 334 275

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 décembre 2015.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,*

P. MAZY